

# VIOLENTOMÈTRE

Repérer les comportements violents et abusifs

## EN MILIEU PROFESSIONNEL

Environnement professionnel sain	1	Vos remarques et critiques sont acceptées et partagées	Sanction disciplinaire pouvant aller de l'avertissement au licenciement pour faute lourde (ou révocation de la fonction publique)
	2	Egalité des promotions pour les femmes comme pour les hommes	
	3	Travail en confiance et en autonomie	
	4	Reconnaissance du travail accompli	
	5	Refus libre des relations extra-professionnelles	
Environnement professionnel sexiste et hostile	6	Commentaires réguliers sur votre apparence, tenue et appellation par des surnoms familiers contre votre gré	Sanction pénale jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende
	7	Votre parole est systématiquement coupée en public et vos interventions minimisées	
	8	Vos opinions, projets, position sont remis en cause et dévalorisés par des propos sexistes	
	9	Votre vie privée est questionnée indiscretement et avec insistance	
	10	Blagues sexistes régulières et remarques déplacées	
	11	Discussion(s) autour de la sexualité sans votre accord	
	12	Mécontentement, remarques désobligeantes après votre refus d'être raccompagnée	
	13	Cherche systématique à être seul avec vous, à s'imposer physiquement (même sans contact)	
Harcèlement sexuel	14	Partage d'images à caractère pornographique	Sanction pénale jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende
	15	Remarques et/ou regards insistants sur votre corps (poitrine, fesses...)	
	16	Envoi de SMS, mails ou messages à caractère sexuels sans votre consentement	
	17	Demande insistante d'un acte sexuel	
	18	Humiliation et/ou hostilités depuis votre refus d'acte sexuel	
	19	Menaces professionnelles pour obtenir un acte sexuel	
Agression sexuelle	20	Agressions verbales sexuelles	Sanction pénale jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende
	21	Baiser forcé (par surprise, contre votre gré)	
	22	Parties intimes (seins, fesses, cuisses, sexe) touchées sans votre consentement	
Viol	23	Fellation ou pénétration forcée	Sanction pénale jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende
	24		